

MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

Chaque année, plus de 7 millions de Français changent de logement, soit un peu plus de 11 % de la population, une moyenne légèrement supérieure au niveau européen (9 %). Mais les mobilités résidentielles sont majoritairement de proximité et diffèrent selon les territoires et le profil des individus.

Les trois quarts des ménages qui changent de logement restent dans le même département et 82 % des mobilités s'effectuent à une distance inférieure à 100 km. Il faut toutefois souligner que les logiques résidentielles diffèrent fortement selon l'âge et la catégorie sociale ou socioprofessionnelle des habitants :

- les mobilités entre départements voisins sont principalement le fait des ouvriers et employés ;
- les mobilités en région vers les grandes agglomérations, et dans une moindre mesure entre métropoles voire vers Paris, sont notamment le fait des étudiants, élèves ou stagiaires (plus de 14 ans).

Une minorité des mobilités résidentielles (18 %) s'effectuent sur de longues distances (plus de 100 km). Elles s'opèrent notamment entre Paris et les métropoles, mais aussi entre certaines métropoles : au sud, entre Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice et Lyon ; à l'ouest entre Nantes, Rennes et Brest. Ces

mobilités sont avant tout le fait des cadres supérieurs et professions intermédiaires, alors que les mobilités vers les littoraux ouest et sud-est sont notamment le fait de retraités aisés.

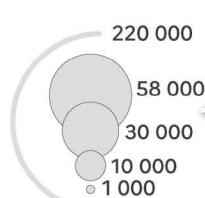
La carte ci-dessous relative au solde migratoire en 2017 montre des contrastes territoriaux marqués entre un grand quart nord-est et le reste de la France. Après une période d'exode rural au profit des agglomérations et de l'Île-de-France (1968-1975), la géographie des mobilités résidentielles évolue avec la poursuite de la périurbanisation et l'attrait croissant du littoral. La plupart des espaces urbains ou ruraux, situés au sud d'une ligne allant de Saint-Malo à Genève, attirent de nouveaux habitants. C'est notamment le cas principalement sur le littoral atlantique et dans le sud de la France. Paris et plusieurs villes de la petite couronne, certains espaces transfrontaliers ou ultramarins connaissent des soldes migratoires négatifs importants.

Solde migratoire

Taux de migration nette interne par EPCI en 2017, en %

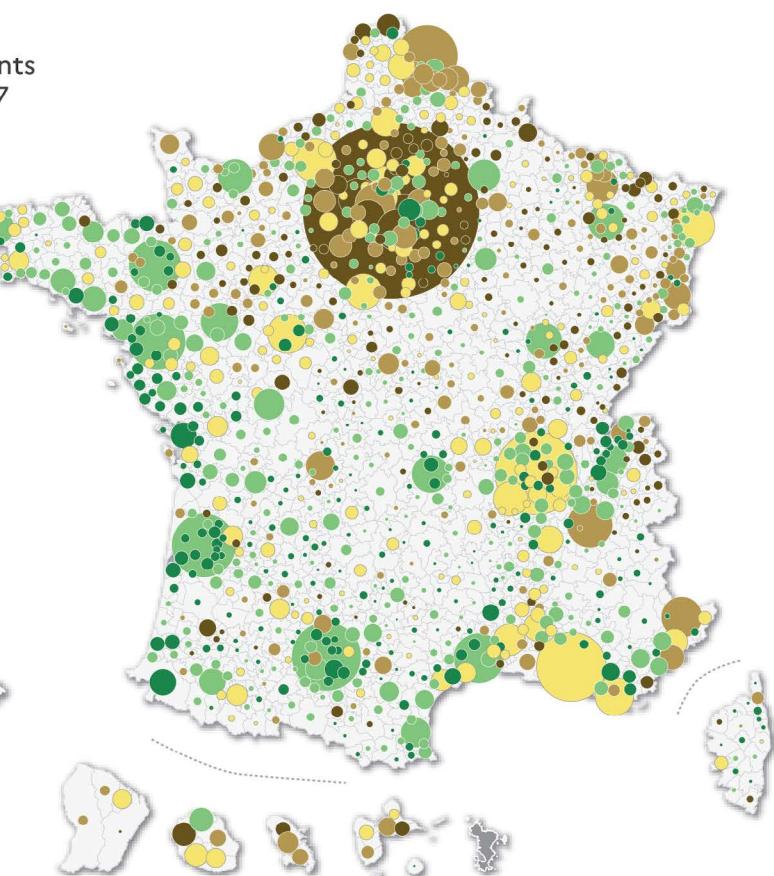
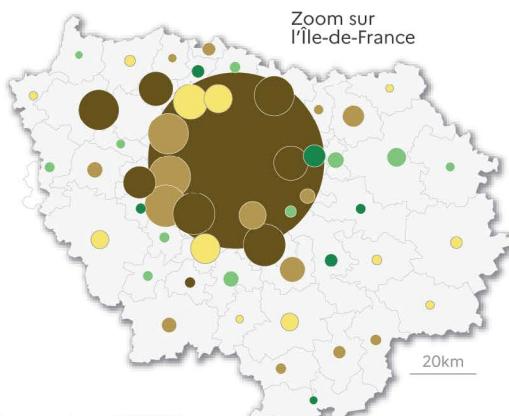
- de 10 à 51
- de 2 à 10
- de -2 à 2
- de -2 à -7
- 7 à -67
- donnée non disponible (Mayotte)

Nombre d'arrivants dans l'EPCI en 2017

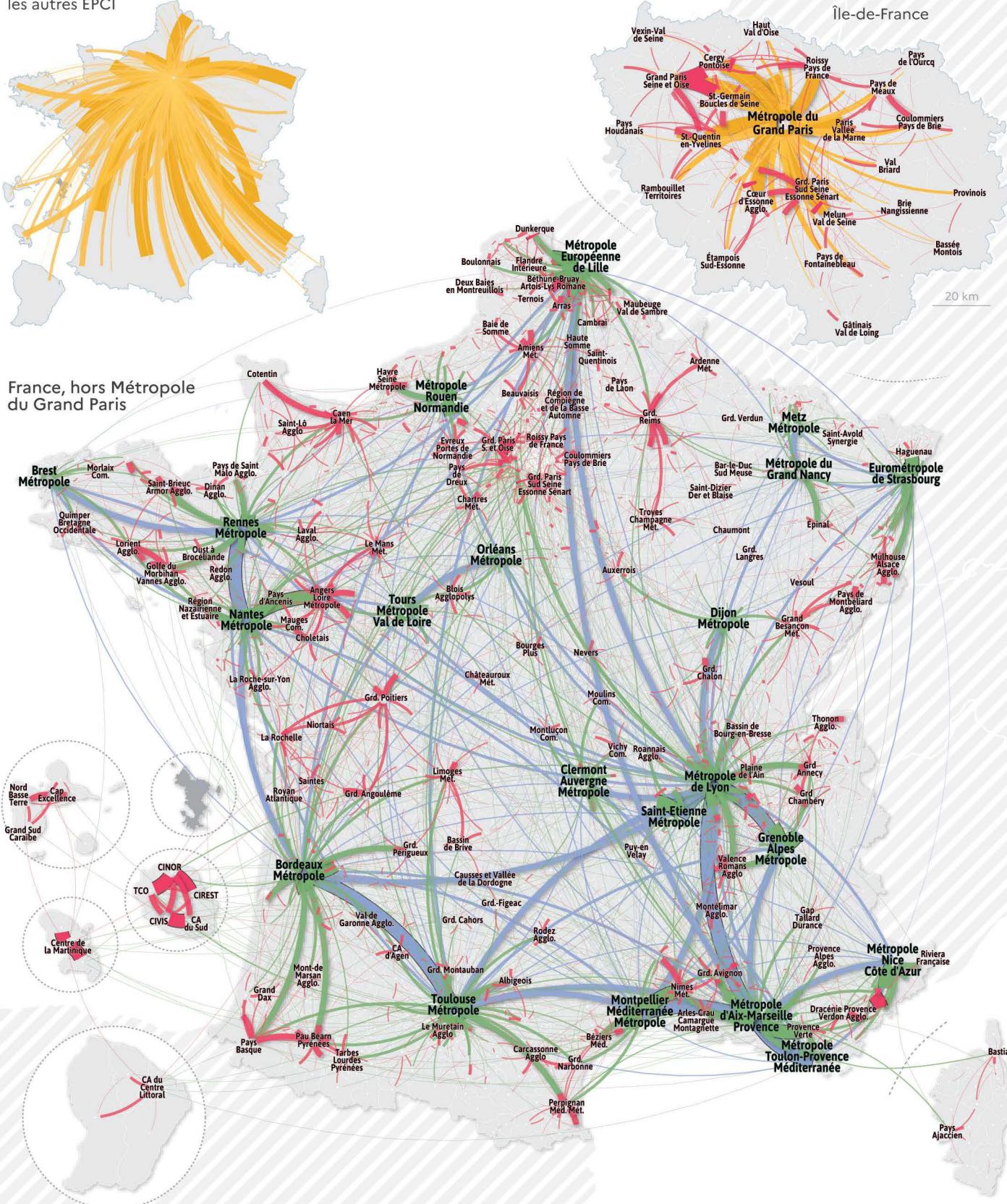


Le taux de migration nette interne est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liée à des mouvements internes à la France, rapportée à la population moyenne de la zone.

Zoom sur l'Île-de-France



Sources : Insee, RP 2017



Mobilités résidentielles entre les EPCI en 2017

Somme des départs et des arrivées entre deux EPCI
Parmi les personnes âgées d'un an ou plus en 2017

- entre 100 et 250
- entre 250 et 500
- entre 500 et 1 000
- entre 1 000 et 2 000
- entre 2 000 et 12 000

Orientation des flux

Statut des EPCI d'arrivée et de départ

- entre deux métropoles, hors Métropole du Grand Paris
- entre une métropole et un autre EPCI
- entre deux communautés urbaines, communautés d'agglomération ou communautés de communes
- en direction ou depuis la Métropole du Grand Paris